

COMPTE RENDU

*de la réunion ordinaire du Conseil Municipal
du Vendredi 04/11/22 à 20h30
Salle du Conseil Municipal*

Etaient présents : Mesdames Michèle PARENT et Marie-José GARNIER, Messieurs Jean-François ESTACHY, Philippe WOURM, Ludovic DISDIER, Jean-Luc BOUDOUARD, David SABATER, Jonathan BONNEFONT, Joël ROBERT et Eric DELAMARE.

Séance ouverte à 20h30.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe WOURM.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 21/10/22 -

Pas d'observation. Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL –

La valeur du point d'indice pour le calcul des salaires du personnel et des indemnités des élus a évolué depuis le mois de juillet, occasionnant ainsi un décalage avec les prévisions du Budget principal de la commune.

Pour pouvoir payer salaires, indemnités et charges sociales, il faut transférer 30 000,00 € du chapitre 023 (Section de fonctionnement) – Excédent de la commune – pour alimenter le chapitre 012 (Section d'investissement) – Charges salaires.

Adopté à l'unanimité.

ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE –

Les horaires de coupure nocturne proposés sont les suivants :

- Eté : 23h00 – 06h00
- Hiver : 22h30 – 06h00

sachant que le temps d'éclairage sera optimisé par pose d'horloges astronomiques radio synchronisées par GPS et réglées sur l'éphéméride (mise à l'heure automatique chaque jour et mise en marche sous le seuil de 4 lux).

Adopté à l'unanimité.

ACHAT PARCELLE DUNACH ET VIDAL –

La commune souhaite acheter une bande de 31m² en bordure de la parcelle ZI76 pour préserver l'accessibilité à l'église et au cimetière pour les véhicules funéraires ainsi que pour le camion chargé de la livraison du gaz pour le chauffage de l'église.

Le montant de la transaction sera basé sur le prix de vente au m² de la parcelle concernée.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES


Le problème de régulation de la population des pigeons a été abordé du fait des nuisances occasionnées.

Un conseiller fait remarquer que le mur du cimetière ainsi qu'un mur devant l'église au chef-lieu a subi les outrages du temps.

Séance levée à 21h28.

Fait à St-Etienne le Laus, le

Le Secrétaire de séance
Philippe WOURM



Le Maire
Jean-François ESTACHY

